

**APPEL D’OFFRE OUVERT - MARCHE A BONS DE COMMANDE**

**Fourniture EQUIPEMENT ERGONOMIQUE**

**pour les besoins du Personnel de l’IFPRA et des centres de formation**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

**ACHETEUR :**

**IFPRA** (**I**nstitut de la **F**ormation **P**rofessionnelle en **R**égion **A**cadémique)

2, rue du Professeur Fleury

CS 90102

76137 MONT SAINT AIGNAN Cedex

**SIRET** 187 609 094 00029

Etablissement public administratif de l’Etat

*Courriel :* [*ifpra-aap@ac-normandie.fr*](mailto:ifpra-aap@ac-normandie.fr)

**OBJET DU MARCHE ET DISPOSITIONS GENERALES**

**Présentation générale**

L’IFPRA a un statut de GIP et dépend du Rectorat de l’Académie de Normandie. Il gère l’ensemble des contrats de 4 600 apprentis en formation au sein de plus de 80 établissements publics de formation sur la région Académique de Normandie (sur les 5 départements normands).

L’IFPRA s’équipe en matériel et équipe également les établissements de formation.

Le budget global d’investissement pour l’année 2024 était de 2M€ et passera à 3M€ pour l’année 2025.

L’IFPRA réalise 50M€ de recettes et emploie 370 personnes.

**Objet du marché**

Le présent marché public a pour objet la fourniture de matériel et de mobilier ergonomiques pour les besoins des personnels de l’IFPRA sur la Région Normandie.

Pour les lots 1 et 2, ce marché comprend Conseil, Acquisition, Livraison, Montage et Installation.

La durée du marché est fixée à 1 an, à compter de la notification d’attribution, reconductible 1 fois 1 an.

**Lieux d’exécution**

Pour les lots 1 et 2, les prestations de Conseil, Acquisition, Livraison, Montage et Installation se feront sur l’ensemble du périmètre géographique de la Région Académique de Normandie, soit sur les 5 départements normands.

Pour les lots 3 et 4, la livraison aura lieu à l’IFPRA Mont Saint Aignan.

**Allotissement**

Le présent marché est alloti en 4 lots :

* **Lot 1** : Bureaux Electriques : dans la limite de **43 000 € HT / an**
* **Lot 2** : Sièges ergonomiques de bureau : dans la limite de **34 000 € HT / an**
* **Lot 3** : Pack nomade : dans la limite de **18 000 € HT / an**
* **Lot 4** : Ergonomie au bureau : dans la limite de **5 000 € HT / an**

Pour les quantités, se référer au paragraphe suivant. Les quantités indiquées sont basées sur des commandes passées l’année N-1 et n’ont pas pour objet un minimum de commande. Il s’agit d’une estimation non contractuelle.

Chaque fournisseur peut se positionner sur un, plusieurs, ou la totalité des lots.

**DESCRIPTION DES MATERIELS ET MOBILIERS ERGONOMIQUES**

Les fournitures doivent être conformes aux normes françaises, homologuées ou aux normes européennes équivalentes en vigueur.

Le niveau de gamme souhaité est de qualité professionnelle. En ce sens, le fournisseur devra donner un maximum d’informations quant aux caractéristiques techniques des produits proposés.

L’ensemble du matériel fourni devra présenter toutes les conditions requises en matière d’innocuité, de durabilité, d’ergonomie et de qualité. Ils seront conformes aux normes en vigueur et à la règlementation attenante à la prévention des risques professionnels.

Le candidat devra fournir des fiches techniques détaillées sur les matériels avec leur durée de garantie ainsi que les modes d’emploi. Les documents fournis devront être rédigés en français. Il devra également préciser la durée de suivi du produit par le fabricant.

.

**LOT 1 : BUREAUX ELECTRIQUES – Quantité totale annuelle : environ 70 bureaux**

Plateau et piétement différenciés (pouvant être vendus séparément)

* Piètements pour 70 bureaux environ :
* Amplitude de réglage importante (65-125cm)
* Double motorisation (un moteur par pied). Obligatoire
* Mémorisation des réglages de hauteurs
* Coloris au choix : gris, blanc
* Environ 10 plateaux 140\*80
* Environ 30 plateaux 160\*80
* Environ 30 plateaux 180\*80

Caractéristiques des plateaux quelle qu’en soit la dimension :

* Coloris au choix : gris clair, chêne clair, blanc
* Accessoires possibles :
  + Goulotte,
  + Passe câble,
  + Support écran,
  + Voile de fond (coloris assorti au plateau)

**LOT 2 : SIEGES DE BUREAU – Quantité totale annuelle : environ 80 fauteuils**

* Environ 70 sièges Modèle « pour tous »
* Environ 10 sièges Modèle « grand gabarit »

Caractéristiques :

* Pivotant 360°
* Assise en **tissu** réglable en hauteur (40-50 cm)
* Assise assez courte et réglable en profondeur
* Densité mousse assise minimum 70kg/m3
* Dossier en **tissu** réglable en hauteur. **Obligatoire**, les dossiers en résille ne seront pas étudiés
* Densité mousse dossier minimum 60kg/m3
* Renfort lombaire ajustable
* Inclinaison du dossier débrayable et synchrone
* Accoudoirs courts, réglables en 4 dimensions. **Obligatoire**
  + En hauteur : 10cm
  + En largeur : 36-49cm
  + En profondeur : afférent au réglage de l’assise
  + Rotatif : position parallèle et rentrante
* Possibilité d’apposer des options : appui tête, renfort accoudoir, découpe de l’assise
* Roulettes pour parquet flottant
* Mode d’emploi (papier ou dématérialisé)

**LOT 3 : PACK NOMAD**

* Environ 100 Souris verticales

Caractéristiques :

* 3 tailles de souris
* Solution pour droitiers et pour gauchers
* Sans fils et rechargeable, les produits filaires et à piles ne seront pas étudiés. Obligatoire.
* Réglage de la sensibilité
* Robuste pour être transportée
* Environ 100 Claviers

Caractéristiques :

* Compact avec pavé numérique intégré (moins de 40 cm)
* Touches amorties
* Sans fil. Obligatoire
* Forte autonomie, rechargeable, avec bouton on/off
* Robuste pour être transporté
* Environ 85 Supports PC

Caractéristiques :

* Pliable
* Léger pour le transport
* Orientation réglable
* Pouvant accueillir des pc portables de 15’’ à 18’’

**LOT 4 : ERGONOMIE AU BUREAU**

* Environ 50 Bras pour écran pour fixation sur bureau

Caractéristiques :

* Vérin à gaz
* Option pour mettre un double écran jusqu’à 26’’
* Bras multi directionnel (hauteur, largeur, rotation sur axe verticale)
* Environ 10 Repose pieds

Caractéristiques :

* Réglage en hauteur et en inclinaison
* Possibilité de position verrouillée ou basculable
* Environ 20 Supports de documents

Caractéristiques :

* 45 cm minimum de piétement (largeur entre les deux pieds pour y glisser un clavier compact)
* Tablette coulissante
* Inclinaison réglable
* Le matériel devra être de faible encombrement et léger afin de permettre une modularité de l’espace de travail.

**MODALITES D’EXECUTION**

Les prix recouvrent l’ensemble des prestations suivantes :

**Conseil**

Le titulaire assurera une mission de conseil auprès du service demandeur.

Le prix du conseil est compris dans les prix du BPU ou du devis.

**Transport et livraison**

Toutes les livraisons seront réalisées franco de port, quelles que soient les difficultés de livraison.

Pour les lots 1 et 2, les livraisons peuvent avoir lieu sur les 5 départements normands et doivent être effectuées dans le bâtiment, étage et bureau indiqué sur le bon de commande. Les livraisons peuvent aussi avoir lieu au domicile d’un agent pour du matériel ergonomique concernant le télétravail, l’adresse sera indiquée sur le bon de commande.

Pour les lots 3 et 4, les livraisons auront lieu à l’IFPRA Mont Saint Aignan.

Les délais de livraison sont indiqués dans le CCAP.

**Pour la livraison de tous les matériels, le titulaire doit impérativement avant chaque livraison se rapprocher du service destinataire ou de l’agent destinataire (lors d’une livraison à son domicile) pour définir les modalités de livraison. Et le transporteur doit s’être assuré préalablement de l’horaire d’ouverture du service à livrer.**

La prestation comprend la mise à l’étage et l’évacuation des emballages.

Le bon de livraison sera signé par l’agent destinataire de la livraison ou sa hiérarchie.

Pour les lots 1 et 2, la livraison, le montage et le réglage adapté devront être réalisés le même jour.

**Montage, installation et réglages pour les lots 1 et 2**

Les dispositifs de réglage doivent être le plus intuitif possible pour faciliter leur mise en œuvre par l’usager.

Le personnel technique du titulaire affecté à l’installation et au réglage des matériels spécifiques sera qualifié ou formé, sera également sensibilisé à la communication avec un public en situation de handicap.

**Mise à disposition de matériel pour essai pour les lots 1 et 2**

Le prestataire recherchera une solution conforme à la situation individuelle de l’agent jusqu’à validation par l’IFPRA.

Le matériel mis à l’essai pourra être mis à disposition sur demande express de l‘établissement ou de l’agent 10 jours ouvrés minimum.

A l’issue de ce délai, une évaluation sera réalisée conjointement entre le titulaire, l’établissement, l’agent et le service émetteur du bon de commande.

Plusieurs matériels pourront être successivement mis à l’essai pour un même agent, dans la limite d’une mise en œuvre de solution adaptée sous 2 mois.

**Délais**

Les délais contractuels de livraison, d’installation et de réglage, de réglage seul et mise à l’essai seront ceux indiqués par le titulaire au bordereau de prix, dans les limites définies dans le CCAP.

**Garantie**

Les délais contractuels de garantie sont ceux indiqués par le titulaire au bordereau de prix.

Ils ne peuvent être inférieur à 3 ans pour les lots 1 et 2.

La facture devra préciser la durée de garantie de chaque matériel.

**Prêt et réparation**

Le titulaire devra être en mesure d’intervenir rapidement (sous 5 jours maximum) aussi bien pour une mise à l’essai de matériel que pour assurer une prestation de service après-vente.

Durant le délai de garantie, en cas de délai de réparation supérieur à 10 jours ouvrés, le titulaire proposera une solution de prêt de matériel adapté sous 3 jours ouvrés suite à la réception d’un courriel de demande en ce sens émanant du pouvoir adjudicateur, afin de préserver la continuité du service.

La durée du prêt correspond à celle de la réparation.

Le coût du prêt sera couvert par la garantie.